



**Pour la rubrique spéciale pour les services en ligne fournissant des prestations de médiation :**

- 1° La politique de protection des données à caractère personnel et la preuve de ce qu'elle est accessible en ligne aux utilisateurs ;
- 2° La politique de confidentialité appliquée par le service en ligne et le formulaire d'accord des parties autorisant la divulgation des informations recueillies ;
- 3° Le support de présentation des modalités de la réalisation de la médiation en ligne et la preuve de ce qu'il est accessible en ligne aux utilisateurs ;
- 4° Tout document justifiant de la présence de médiateurs personnes physiques travaillant au sein du service en ligne, tel que : contrat de travail et copie du registre du personnel ;
- 5° La politique d'utilisation du ou des traitements algorithmiques ou automatisés de données à caractère personnel, précisant la finalité des traitements utilisés ;
- 6° La preuve du recueil du consentement éclairé de l'utilisateur avant l'utilisation d'un traitement algorithmique ou automatisé de données à caractère personnel ;
- 7° Les coordonnées du responsable de traitement et la preuve de leur accessibilité en ligne.

**TRANSMISSION DU DOSSIER**

Le présent document doit être acheminé par lettre recommandée avec AR **entre le 01 janvier 2024 et le 30 juin 2024.**

**INSCRIPTION SUR LA LISTE GÉNÉRALE**

(Cocher le ou les domaines pour lesquels vous sollicitez votre inscription)

**civil**

Préciser les spécialités (exemple succession, partage, troubles de voisinage ...) :

**social** (droit du travail et de la sécurité sociale)

Préciser les spécialités (exemple : droit du travail, sécurité sociale, santé au travail, fiscalité ...) :

**commercial**

Préciser les spécialités (exemple : droit de la concurrence, droit des sociétés...)

**INSCRIPTION SUR LA LISTE DES MEDIATEURS FAMILIAUX**

Préciser les spécialités (exemple succession, partage, ...) :

**INSCRIPTION SUR LA LISTE DES SERVICES EN LIGNE EN MEDIATION**

**INSCRIPTION SUR LA LISTE D'AUTRES COURS D'APPEL**

déjà inscrit sur la liste des cours d'appel suivantes :

dépôt d'un dossier, actuellement à l'étude à la (les) cour(s) d'appel de :

#### **IV - FORMATION GÉNÉRALE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

*Joindre un curriculum vitae précisant l'exercice présent ou passé d'une activité conférant la qualification requise eu égard à la nature du litige conformément à l'article 131-5 du Code de procédure civile*

#### **V - ACTIVITÉ(S) PROFESSIONNELLE(S) ACTUELLE(S)**

-  
-  
-

#### **VI - LANGUES ÉTRANGÈRES PARLÉES ET/OU LANGUE DES SIGNES**

-  
-

#### **VII - FORMATION À LA MÉDIATION (*Joindre un listing détaillé le cas échéant*)**

- Formation initiale et diplôme(s) obtenu(s) :
  
- Modules de formation continue suivis :
  
- Ateliers d'échanges ou d'analyse de pratique et supervision :

> *Joindre une copie du diplôme de médiateur, ou de l'attestation de formation*

> *Joindre les justificatifs des formations continues suivies au cours des trois dernières années*

> *Joindre le cas échéant les justificatifs des ateliers d'échanges ou d'analyse de pratique et supervision au cours des trois dernières années*

#### **VIII - PRATIQUE DE LA MÉDIATION (*Joindre un listing détaillé le cas échéant*)**

**Nombre de médiations conventionnelles réalisées au cours des trois dernières années**

-

Dans quels domaines ?

civil  social  commercial  familial

**Nombre de médiations judiciaires réalisées au cours des trois dernières années**

Dans quels domaines ?

civil  social  commercial  familial

> *Citer le nom des juridictions, des magistrats vous ayant désigné(e) et dans la mesure du possible le nom d'une des parties et/ou le numéro de RG dans la limite de 10 médiations au cours des 3 dernières années. • - exemple « M. JUGE au TJ de Montpellier dossier XXXX N° RG 20xx/xxx*

Je déclare solliciter mon inscription sur la liste de médiateurs de la cour d'appel de Montpellier et prendre connaissance des dispositions de l'article 2 du décret n° 2017-1457 relatif à la liste des médiateurs auprès de la cour d'appel aux termes desquelles :

*« Une personne physique ne peut être inscrite sur la liste des médiateurs près la cour d'appel que si elle réunit, indépendamment de celles requises par des dispositions propres à certains domaines particuliers et de celles spécialement prévues à l'article 131-5 du code de procédure civile pour l'exécution d'une mesure de médiation, les conditions suivantes :*

*1° Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation, d'une incapacité ou d'une déchéance mentionnée sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire ;*

*2° Ne pas avoir été l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes mœurs ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation ;*

*3° Justifier d'une formation ou d'une expérience attestant l'aptitude à la pratique de la médiation. »*

***Je certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements mentionnés ci-dessus ainsi que de n'avoir pas été l'objet d'une condamnation, d'une incapacité ou d'une déchéance mentionnée sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire, de n'avoir pas été l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes mœurs ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.***

**Je m'engage à renouveler mon assurance pendant toute la durée de mon inscription sur la liste de la cour d'appel de Montpellier.**

Fait à

le

Signature